

## FORMATION : des contrats de branche dans la région Hauts-de-France

La région des Hauts-de-France vient d'annoncer la création de 13 contrats de branche, qui concernent environ 70 branches professionnelles, dans des secteurs comme la restauration, la santé, le bâtiment ou encore le numérique, afin de mieux pourvoir à des postes dans certaines filières, et à éviter une trop forte offre dans d'autres. En effet, le taux d'insertion des 240 000 personnes formées chaque année dans la région est faible, et ces contrats de branche permettront par exemple d'orienter des personnes formées dans la propreté vers l'hôtellerie restauration où la demande est forte.